

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le

ID : 066-246600449-20240926-RPQS2023EP-AU

Rapport annuel

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES

Prix & Qualité

service de l'assainissement collectif

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2023 présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

**EXERCICE
2023**

Document établi le 10/09/2024

Approuvé par le Conseil Communautaire
le 26/09/2024

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS	4
■	VOLUMES FACTURÉS	5
■	CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE.....	5
■	OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES	6
■	POSTES DE RELEVEMENT	13
■	GLOSSAIRE.....	14
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC.....	15
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR.....	15
■	PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	15
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF TARIF HORS REDEVANCE DE MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE.....	17
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	18
■	RECETTES D'EXPLOITATION.....	19
■	LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT	20
■	LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME CONTRACTUEL.....	20
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE	24
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE.....	25
■	TRAVAUX EN COURS/ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2023	25
■	ETAT DE LA DETTE	26
■	AMORTISSEMENTS REALISES	26
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE ET TRAVAUX PRÉVUS EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE 27	
■	PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT.....	28

■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement collectif

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES regroupe 19 communes : BANYULS-DELS-ASPRES, BROUILLA, CAIXAS, CALMEILLES, CAMELAS, CASTELNOU, FOURQUES, LLAURO, MONTAURIOL, OMS, PASSA, SAINTE-COLOMBE-DE-LA-COMMANDERIE, SAINT-JEAN-LASSEILLE, TERRATS, THUIR, TORDERES, TRESSERRE, TROUILLAS et VILLEMOLAQUE.

Les communes concernées par la compétence assainissement collectif sont les suivantes : BANYULS-DELS-ASPRES, BROUILLA, CALMEILLES, CAMELAS, CASTELNOU, FOURQUES, LLAURO, OMS, PASSA, SAINTE-COLOMBE-DE-LA-COMMANDERIE, SAINT-JEAN-LASSEILLE, TERRATS, THUIR, TORDERES, TRESSERRE, TROUILLAS et VILLEMOLAQUE.

Les communes de CAIXAS et MONTAURIOL ne disposent pas d'assainissement collectif.

Par convention avec PMMCU, la Communauté de Communes traite la totalité des eaux usées de Llupia sur la station intercommunale de Thuir.

La Communauté de Communes des Aspres compte une population totale de **22 793 habitants** (1er janvier 2023 - base INSEE).

On comptabilise **1 138 points d'assainissements non collectifs** sur le territoire (donnée 2022).

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

• Mode de gestion au 31 décembre 2023

Le service public d'assainissement collectif de la Communauté de communes des ASPRES est délégué à SAUR dans le cadre d'une Délégation de Service Public. **Le contrat, a pris effet au 1er janvier 2023** pour une durée de 6 ans ; il arrivera à échéance le 31 décembre 2028.

La gestion des systèmes d'assainissement non collectif, existants ou créés, est confiée au SPANC66, structure départementale dédiée à cette compétence.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS

Les prestations confiées à la société SAUR sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des demandes et réclamations des abonnés
Mise en service	des branchements, des installations
Entretien	des branchements, des clôtures, des collecteurs, des équipements électromécaniques, des postes de relèvement, des stations d'épuration, du génie civil, systèmes de télégestion et de télésurveillance
Renouvellement	des branchements, des collecteurs <6m, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	curage hydrodynamique

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	de la voirie, des branchements dans le cadre des travaux de renouvellement des collecteurs réalisés par la collectivité, des clôtures, des collecteurs, des postes de relèvement, des stations d'épuration, du génie civil
Travaux	Renforcement-modification ou construction des réseaux et des équipements publics d'assainissement (stations de relevage ou d'épuration)
Entretien	Entretien des voiries d'intérêt communautaires (accès aux ouvrages)

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2020	2021	2022	2023	Variation N/N-1
Nombre d'abonnements domestiques	10 877	11 065	11 236	11 456	+1,96%

• Répartition des abonnés par commune

	2020	2021	2022	2023	Evolution
BANYULS-DELS-ASPRES	772	787	793	807	1,8%
BROUILLA	756	769	768	789	2,7%
CALMEILLES	48	48	47	47	0%
CAMELAS	175	177	177	177	0%
CASTELNOU	138	139	138	139	0,7%
FOURQUES	659	665	672	678	0,9%
LLAURO	186	187	189	190	0,5%
OMS	124	128	129	127	-1,6%
PASSA	520	538	544	549	0,9%
SAINTE-COLOMBE-DE-LA-COMMANDERIE	76	85	89	92	3,4%
SAINT-JEAN-LASSEILLE	682	709	749	759	1,3%
TERRATS	421	426	420	420	0%
THUIR	4 028	4 093	4192	4 314	2,9%
TORDERES	66	67	68	70	2,9%
TRESSERRE	527	530	539	547	1,5%
TROUILLAS	1 108	1 119	1121	1 149	2,5%
VILLEMOLAQUE	591	598	601	602	0,2%
Total	10 877	11 065	11 236	11 456	1,96%

■ **VOLUMES FACTURÉS**

Volumes facturés [m³]	2020	2021	2022	2023	Variation
- aux abonnés domestiques	970 860	1 039 558	1 053 204	966 963	-8,19%
Total des volumes facturés	970 860	1 039 558	1 053 204	966 963	-8,19%
Volume Vente en gros à Llupia	90 352	96 610	97 418	96 107	-1,3 %

■ **CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE**

- *Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées*

Linéaire [km]	2020	2021	2022	2023	Variation
Réseau séparatif	156,00	157,10	157,84	158,24	+0,25%

- *Ouvrages existants afin de maîtriser les déversements d'effluents au milieu naturel par des réseaux unitaires en temps de pluie*

100% des réseaux sont cartographiés en séparatif.
 Néanmoins, 2 bassins d'orage sont présents en entrée de la STATION INTERCOMMUNALE traitant les effluents de Thuir, Llupia, Ste Colombe de la Commanderie et Terrats.

■ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES

Le service gère 15 ouvrages d'épuration.
 Pour tous ces ouvrages le **taux de boues évacuées en filières conformes** est de 100%.

- *Station d'épuration BANYULS DELS ASPRES*

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées
 Commune d'implantation : BANYULS-DELS-ASPRES
 Capacité nominale : 3 400 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	Débit	DBO5
Capacité	225 m³/j	207 kg/j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : TECH

Paramètre	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	12	25		80			50	conforme	conforme
DCO	12	90		75			180	conforme	conforme
MES	12	35		90			85	conforme	Non Conforme

Le **système de traitement des eaux usées^(*)** de la commune de **Banyuls dels Aspres** a été déclaré **NON CONFORME** par la Police de l'Eau pour l'année 2023. La conformité porte sur les exigences nationales et les exigences locales. **Un courrier donnant des explications a été adressé à la Police de l'Eau par la CCA le 16 juillet 2024.**

- *STEP de BROUILLA*

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées
 Commune d'implantation : BROUILLA
 Lieu-dit : Las Millères
 Capacité nominale : 1 500 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	Débit	DBO5
Capacité	250 m³/j	90 kg/j

Prescriptions de rejet

du 16/10/1996
 Milieu récepteur du rejet : TECH
 Canalisation DN 200 sur 200 m.

Paramètre	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	2	25		60			50	conforme	-
DCO	2	125		60			250	conforme	-
MES	2	35		50			85	conforme	-

Le fonctionnement du **système de traitement des eaux usées^(*)** de la commune de **Brouilla** n'a fait l'objet, à ce jour, d'aucun avis de conformité pour l'année 2023 de la part de la Police de l'Eau.

• **STATION CALMEILLES**

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées
 Commune d'implantation : CALMEILLES
 Capacité nominale : 150 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	Débit	DBO5
Capacité	22m³/j	9 kg/j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : Rivière La Canterrane

Paramètre	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	1	35		60			50	conforme	-
DCO	1			60			250	conforme	-
MES	1			50			85	conforme	-

Le fonctionnement du **système de traitement des eaux usées**^(*) de la commune de **Calmeilles** n'a fait l'objet, à ce jour, d'aucun avis de conformité pour l'année 2023 de la part de la Police de l'Eau.

• **STEP CAMELAS, CASTELNOU**

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées
 Commune d'implantation : CASTELNOU
 Lieu-dit : Pla de RAYA
 Capacité nominale : 900 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	Débit	DBO5
Capacité	150 m³/j	54 kg/j

Prescriptions de rejet

du 13/05/1993

Milieu récepteur du rejet : Le Castelnuou

Paramètre	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	1	30		60			60	conforme	-
DCO	1	90		60			180	conforme	-
MES	1			50			85	conforme	-

Le fonctionnement du **système de traitement des eaux usées**^(*) des communes de **Camélas-Castelnuou** n'a fait l'objet, à ce jour, d'aucun avis de conformité pour l'année 2023 de la part de la Police de l'Eau.

• **STEP FOURQUES**

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées
 Commune d'implantation : FOURQUES
 Lieu-dit : La Cugullade
 Capacité nominale : 1 833 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	110 kg/j	185 m³/j

Prescriptions de rejet

du 04/05/1992
 Milieu récepteur du rejet : Réart.

Paramètre	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	2	30		60			60	conforme	-
DCO	2	90		60			180	conforme	-
MES	2			50			85	conforme	-
NTK	2	40						conforme	-

Le fonctionnement du **système de traitement des eaux usées**^(*) de la commune de **Fourques** n'a fait l'objet, à ce jour, d'aucun avis de conformité pour l'année 2023 de la part de la Police de l'Eau.

• **STEP LLAURO**

Traitement des effluents

Type de station : biologique à culture fixée
 Commune d'implantation : LLAURO
 Capacité nominale : 600 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	36 kg/j	120 m³/j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : rivière l'Ille

Paramètre	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	1	25		60			50	conforme	-
DCO	1	125		60			250	conforme	-
MES	1	-		50			85	conforme	-

Le fonctionnement du **système de traitement des eaux usées**^(*) de la commune de **Llauro** n'a fait l'objet, à ce jour, d'aucun avis de conformité pour l'année 2023 de la part de la Police de l'Eau.

- **STEP OMS**

Traitement des effluents

Type de station : Décanteur digesteur
 Commune d'implantation : OMS
 Capacité nominale : 315 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	21 kg/j	52 m³/j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : ruisseau de Calmeilles

Paramètre	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Rééhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	1	35		60			70	conforme	-
DCO	1	200		60			400	conforme	-
MES	1	-		50			85	conforme	-

Le fonctionnement du **système de traitement des eaux usées**^(*) de la commune de **Oms** n'a fait l'objet, à ce jour, d'aucun avis de conformité pour l'année 2023 de la part de la Police de l'Eau.

- **STATION ST JEAN-LASSEILLE**

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées
 Commune d'implantation : SAINT-JEAN-LASSEILLE
 Lieu-dit : las Calsades
 Capacité nominale : 1 300 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	78 kg/j	260 m³/j

Prescriptions de rejet

du 25/05/1994
 Milieu récepteur du rejet : Le Tech

Paramètre	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Rééhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	2	25		60			50	conforme	-
DCO	2	125		60			250	conforme	-
MES	2	35		50			85	conforme	-

Le fonctionnement du **système de traitement des eaux usées**^(*) de la commune de **Saint Jean Lasseille** n'a fait l'objet, à ce jour, d'aucun avis de conformité pour l'année 2023 de la part de la Police de l'Eau.

En 2023, la STEP de Saint Jean Lasseille a fait l'objet d'un suivi renforcé destiné à évaluer la nécessité d'en augmenter la capacité.

- **STATION THUIR, STE COLOMBE, TERRATS ET LLUPIA**

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées très faible charge
 Commune d'implantation : THUIR
 Lieu-dit : La Prade
 Capacité nominale : 25 000 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	1500 kg/j	2635 m³/j

Prescriptions de rejet

du 12/05/2015

Milieu récepteur du rejet : Rivière La Basse

Paramètre	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	24	10		80			20	conforme	conforme
DCO	24	70		75			140	conforme	conforme
MES	24	35		90			85	conforme	conforme
NTK	12	15		85			-	conforme	conforme
N-NH4	12	-		-			-		
N-NO2	12	-		-			-		
N-NO3	12	-		-			-		
PT	12	2		80			-	conforme	conforme

Le **système de traitement des eaux usées**^(*) assurant l'assainissement des eaux usées des communes de **THUIR, TERRATS, SAINTE COLOMBE DE LA COMMANDERIE et LLUPIA** a été déclaré **NON CONFORME** par la Police de l'Eau pour l'année 2023. La non conformité porte sur la transmission de données erronées ou des interprétations de ces données par rapport à la réglementation. **Un courrier donnant des explications a été adressé à la Police de l'Eau par la CCA le 16 juillet 2024.**

- **STEP TORDERES**

Traitement des effluents

Type de station : Décanteur digesteur
 Commune d'implantation : TORDERES
 Capacité nominale : 160 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	9,6 kg/j	32 m³/j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : rivière l'Ille.

Paramètre	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	E Ou	Flux (kg/j)	Val Réhibitoire (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	1	35		-			50	-	-
DCO	1			-			250	-	-
MES	1			-			85	-	-

Aucun bilan de la part du Délégué sur cette station d'épuration en 2022.

Le fonctionnement du **système de traitement des eaux usées**^(*) de la commune de **Tordères** n'a fait l'objet, à ce jour, d'aucun avis de conformité pour l'année 2022 de la part de la Police de l'Eau.

- **STEP NIDOLERES (TRESSERRE)**

Traitement des effluents

Type de station : Décanteur digesteur
 Commune d'implantation : TRESSERRE
 Lieu-dit : Nidolères
 Capacité nominale : 150 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	9 kg/j	30 m ³ /j

Prescriptions de rejet

Milieu récepteur du rejet : non défini - infiltration.

Paramètre	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réduisant (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	1	35		60			50	-	-
DCO	1			60			250	-	-
MES	1			50			85	-	-

Aucun bilan de la part du Délégué sur cette station d'épuration en 2023.

Le fonctionnement du **système de traitement des eaux usées**(*) de Nidolères n'a fait l'objet, à ce jour, d'aucun avis de conformité pour l'année 2023 de la part de la Police de l'Eau.

- **STEP TRESSERRE**

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées
 Commune d'implantation : TRESSERRE
 Lieu-dit : Camps de la Case
 Capacité nominale : 1 220 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	73,2 kg/j	160 m ³ /j

Prescriptions de rejet

du 09/07/1990

Milieu récepteur du rejet : Ruisseau de la Rière

Paramètre	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réduisant (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	2	30		60			60	conforme	-
DCO	2	90		60			180	conforme	-
MES	2	-		50			-	conforme	-
NTK	2	40		-			-	conforme	-

Le fonctionnement du **système de traitement des eaux usées**(*) de la commune de Tresserre n'a fait l'objet, à ce jour, d'aucun avis de conformité pour l'année 2023 de la part de la Police de l'Eau.

• **STEP TROUILLAS**

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées
 Commune d'implantation : TROUILLAS
 Capacité nominale : 4000 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	240 k g/j	1115 m³/j

Prescriptions de rejet

du 21/02/2011
 Milieu récepteur du rejet : La Canterrane

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réduisant (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	12	25		80			50	conforme	conforme
DCO	12	125		75			250	conforme	conforme
MES	12	35		90			85	conforme	conforme
NTK	4	-		-			-	conforme	conforme
PT	4	2		80			-	conforme	conforme

Le système de traitement des eaux usées^(*) de la commune de TROUILLAS a été déclaré **CONFORME** par la Police de l'Eau pour l'année 2023. La conformité porte sur les exigences nationales et les exigences locales

• **STATION VILLEMOLAQUE et PASSA**

Traitement des effluents

Type de station : Traitement biologique par boues activées
 Commune d'implantation : VILLEMOLAQUE
 Capacité nominale : 5000 Equivalent habitant

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	Débit
Capacité	300 k g/j	850 m ³/j

Prescriptions de rejet

du 13/10/2009
 Milieu récepteur du rejet : Réart

Le système de traitement des eaux usées^(*) des communes de VILLEMOLAQUE et PASSA a

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)	Et Ou	Flux (kg/j)	Val Réduisant (mg/l)	Conformité générale annuelle	Conformité Police de l'eau
DBO5	12	25		70			50	conforme	NC
DCO	12	125		75			250	conforme	NC
MES	12	35		90			85	conforme	NC
PT	4	-		80				conforme	NC

été déclaré **NON CONFORME** par la Police de l'Eau pour l'année 2023. La NON conformité porte sur les performances et les équipements. **Un courrier donnant des explications a été adressé à la Police de l'Eau par la CCA le 16 juillet 2024.**

^(*) Le système de traitement des eaux usées est composé par le réseau de collecte des effluents et les ouvrages dont la station d'épuration.

■ POSTES DE RELEVEMENT

Le service gère 38 postes de relèvement.

Nom du Poste	Commune
PR – Carignan	Banyuls dels Aspres
PR – Tramontane	Banyuls dels Aspres
PR – Jardin del Conte	Brouilla
PR – Principal	Brouilla
PR – Plein ciel	Brouilla
PR – Lot Terre des Aspres	Brouilla
PR – Bellecroze	Camélas
PR – Castelnou - Village	Castelnou
PR – Rue des Lauriers	Fourques
PR – Les jardins	Fourques
PR – Rte de Montauriol	Fourques
PR – passage à gué	Fourques
PR – route de Montauriol	Fourques
PR – Principal	Fourques
PR – Principal	Llauro
PR – Llupia DDE *	Llupia
PR – Monastir del camps	Passa
PR – Route de Tresserre	Passa
PR - Jimmy Hendrix (ZAC)	Passa
PR – Ste Colombe – La Du	Ste Colombe de la Commanderie
PR – Lotissement PR principal	St Jean Lasseille
PR – RD2	St Jean Lasseille
PR – Lotissement des Vignes	St Jean Lasseille
PR – Rivière	Terrats
PR – Centre	Terrats
PR – Rue des Muscats	Terrats
PR – Balcon des Aspres	Thuir
PR – Carbouneille	Thuir
PR – Chalandon	Thuir
PR – Cimetière	Thuir
PR – Z.A. Camélis	Thuir
PR – Locicero	Thuir
PR – Les Rosiers	Thuir
PR – Principal	Thuir
PR – traverse de Thuir	Trouillas
PR – des Cafés	Trouillas
PR – Douches	Trouillas
PR – Principal – PR du Stade	Trouillas
PR – ZA Pougerault	Trouillas

*Ce PR, bien que situé sur la commune de Llupia, appartient au contrat de la CC Aspres car il permet de refouler les eaux de la commune de Terrats vers la STEP de Thuir.

Mise en service en 2018 du PR principal de la Step Intercommunale de Thuir ; l'ancien PR principal est renommé PR Les Rosiers et est dédié exclusivement à ce domaine.

Ne sont pas comptabilisés au présent chapitre les 7 PR présents sur les sites des STEP.

■ GLOSSAIRE

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour.

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.

DCO : Demande chimique en oxygène.

MES : Matières en suspension.

NTK : Azote Kjeldhal.

NGL : Azote global.

Pt : Phosphore total.

tMS : tonne de matière sèche

Tarification et redevances du service public de l'assainissement collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

➤ L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant **la part collectivité**.
 Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
26/11/2020 Pour application au 01/01/2021	Prix de l'assainissement, parts fixe et variable, fixées à : - Part fixe : 36,00 € HT/an - Part variable : 0,66 € HT/m ³ .
30/11/2021 Pour application au 01/01/2022	Prix de l'assainissement, parts fixe et variable, fixées à : - Part fixe : 36,00 € HT/an - Part variable : 0,67 € HT/m ³ .
15/12/2022 Pour application au 01/01/2023	Prix de l'assainissement, parts fixe et variable, fixées à : - Part fixe : 36,00 € HT/an - Part variable : 0,68 € HT/m ³ .
13/12/2023 Pour application au 01/01/2024	Prix de l'assainissement, parts fixe et variable, fixées à : - Part fixe : 36,00 € HT/an - Part variable : 0,69 € HT/m ³ .

Le Délégué

Les tarifs concernant la part de la société SAUR sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.
 Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés,
 Le service est assujéti à la TVA au taux de 10%.

■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :
 - Une partie fixe ou abonnement
 - Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.
 Les volumes sont facturés sur la base des volumes d'eau potable relevés annuellement.
 Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée (50% des volumes de l'année antérieure).

- **Redevance de modernisation des réseaux**
 La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau.
 Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.
 Elle est maintenant identique pour toutes les communes du service.

	1er jan 2020	1er jan 2021	1er jan 2022	1er janv 2023	1er janv 2024
BANYULS-DELS-ASPRES	0,1500	0,1500	0,1600	0,1600	0,1600
BROUILLA	0,1500	0,1500	0,1600	0,1600	0,1600
CALMEILLES	0,1500	0,1500	0,1600	0,1600	0,1600
CAMELAS	0,1500	0,1500	0,1600	0,1600	0,1600
CASTELNOU	0,1500	0,1500	0,1600	0,1600	0,1600
FOURQUES	0,1500	0,1500	0,1600	0,1600	0,1600
LLAURO	0,1500	0,1500	0,1600	0,1600	0,1600
OMS	0,1500	0,1500	0,1600	0,1600	0,1600
PASSA	0,1500	0,1500	0,1600	0,1600	0,1600
STE-COLOMBE-DE-LA-C.	0,1500	0,1500	0,1600	0,1600	0,1600
SAINT-JEAN-LASSEILLE	0,1500	0,1500	0,1600	0,1600	0,1600
TERRATS	0,1500	0,1500	0,1600	0,1600	0,1600
THUIR	0,1500	0,1500	0,1600	0,1600	0,1600
TORDERES	0,1500	0,1500	0,1600	0,1600	0,1600
TRESSERRE	0,1500	0,1500	0,1600	0,1600	0,1600
TROUILLAS	0,1500	0,1500	0,1600	0,1600	0,1600
VILLEMOLAQUE	0,1500	0,1500	0,1600	0,1600	0,1600

LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Tarif hors redevance de modernisation des réseaux de collecte

• Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	1 ^{er} jan 2022	1 ^{er} jan 2023	1 ^{er} jan 2024	Variation n-1/n
Part de l'exploitant							
Part Fixe [€ HT/année]	Abonnement ordinaire *	26,22	26,38	27,52	35,00	40,53	+15,80%
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,7185	0,7227	0,7539	0,7440	0,8615	+15,80%
Part de la collectivité							
Part Fixe [€ HT/année]	Abonnement ordinaire *	36,00	36,00	36,00	36,00	36,00	0,00%
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,65	0,66	0,67	0,68	0,69	+1,47%
Redevances et taxes	TVA	10%	10%	10%	10%	10%	0,00%

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

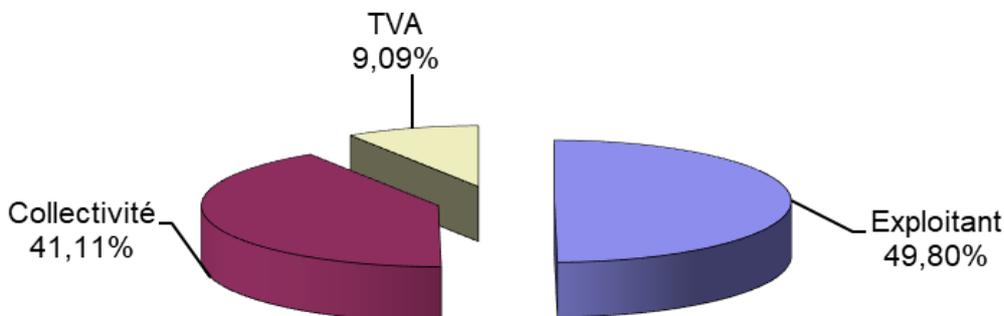
	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	1 ^{er} jan 2022	1 ^{er} jan 2023	1 ^{er} jan 2024	Variation N-1/N	Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
Exploitant	112,44	113,10	117,99	124,28	143,91	+15,80%	+8,61%
Collectivité	114,00	115,20	116,40	117,60	118,80	+1,02%	
TVA	22,64	22,83	23,44	24,19	26,27	+8,61%	
Total [€ TTC]	249,08	251,13	257,83	266,07	288,98	+8,61%	

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,08 €/m³ pour 2020
2,09 €/m³ pour 2021
2,15 €/m³ pour 2022

2,22 €/m³ pour 2023
2,41 €/m³ pour 2024

Répartition au 1er janvier 2024



COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2024

tarif domestique communauté

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF● *Evolution du tarif de l'assainissement collectif*

	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	1 ^{er} jan 2022	1 ^{er} jan 2023	1 ^{er} jan 2024	Variation N-1/N
Part de l'exploitant							
Part Fixe [€ HT/année]	Abonnement ordinaire *	26,22	26,38	27,52	35,00	40,53	+15,80%
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,7185	0,7227	0,7539	0,7440	0,8615	+15,80%
Part de la collectivité							
Part Fixe [€ HT/année]	Abonnement ordinaire *	36,00	36,00	36,00	36,00	36,00	0,00%
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,65	0,66	0,67	0,68	0,69	+1,47%
Redevances et taxes							
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,150	0,150	0,160	0,160	0,160	0,00%
	TVA	10%	10%	10%	10%	10%	0,00%

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³● *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	1 ^{er} jan 2022	1 ^{er} jan 2023	1 ^{er} jan 2024	Variation N-1/N
Exploitant	112,44	113,10	117,99	124,28	143,91	+15,80%
Collectivité	114,00	115,20	116,40	117,60	118,80	+1,02%
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,00	18,00	19,20	19,20	19,20	+0,00%
TVA	24,44	24,63	25,36	26,11	28,19	+7,98%
Total [€ TTC]	268,88	270,93	278,95	287,19	310,10	+7,98%

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+7,98 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :2,24 €/m³ pour 20202,26 €/m³ pour 20212,32 €/m³ pour 20222,39 €/m³ pour 2023**2,58 €/m³ pour 2024**

■ RECETTES D'EXPLOITATION

● Recettes de la collectivité

	2020	2021	2022	2023	Variation
Redevances eaux usées domestiques	1 053 145,31	994 673,96	1 232 451,85	1 151 922,64	-6,53%
Part PMCU Recherche pollution	0	0	0	0	-

Total recettes liées à la facturation des abonnés	1 053 145,31	994 673,96	1 232 451,85	1 151 922,64	-6,53%
Autres recettes PFAC	468 113,50	426 548,02	462 859,10	234 764,20	-6,53%
Primes d'épuration	75 774,90	47 669,70	71 718,31	118 533,88	+65,28%
Recette exceptionnelle	0	-	0,01	-	-
Subvention AE /CG	645 468,14	37 266,00	-	-	-
Participation PMCU Step	0	-	-	-	-

Total recettes Collectivité	2 242 501,85	1 079 609,66	1 767 029,77	1 505 220,72	-14,82%
------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------

● Recettes de l'exploitant

	2020	2021	2022	2023	Variation
Redevances eaux usées domestiques	1 008 626,97	1 122 538,69	1 079 711,29	1 125 337,43	+4,23%

Total recettes liées à la facturation des abonnés	1 008 626,97	1 122 538,69	1 079 711,29	1 125 337,43	+4,23%
--	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------

Travaux branchements	19 300,00	54 800,00	26 100,00	63 800,00	+144,44%
----------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	----------

Total recettes exploitant	1 021 926,97	1 177 338,60	1 105 811,29	1 189 137,43	+7,53%
----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------

LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME CONTRACTUEL

Un Programme Contractuel du Renouvellement correspond à un engagement du Déléataire à réaliser un programme prédéterminé d'opérations de renouvellement. Une dotation annuelle lissée a été établie à partir d'un planning prévisionnel détaillé des opérations de renouvellement. Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Programme Contractuel. Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du Programme à date.

- Bilan financier du Programme*

6652010102 - CC DES ASPRES EJ DSP Contrat du : 01/01/2023 au : 31/12/2028 - Clause de renouvellement : G+P Dotations non actualisées du programme au : 31/12/2023	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total (€)
Dotations(€)	69 608	69 608	69 608	69 608	69 608	69 608	890 088

6652010102 - CC DES ASPRES EJ DSP Contrat du : 01/01/2023 au : 31/12/2028 - Clause de renouvellement : G+P Coefficients du programme au : 31/12/2023	2023	Total (€)
Dernier coefficient connu de la dotation	1,000000	
Dernier coefficient connu de report de solde	1,000000	

6652010102 - CC DES ASPRES EJ DSP Contrat du : 01/01/2023 au : 31/12/2028 - Clause de renouvellement : G+P Bilan financier du programme au : 31/12/2023	2023	Total (€)
Dotation actualisée (€)	69 608	69 608
Report de solde actualisé (€)	0	
		0
		0
Programmé au contrat	PARTIEL	10 638
	TOTAL	45 133
Total renouvellement(€)	55 771	55 771
Solde(€)	13 837	

Opérations de renouvellement réalisées en 2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ASPRES

6652010102 - CC DES ASPRES EU DSP Contrat du : 01/01/2023 au : 31/12/2028 - Clause de renouvellement : G+P Renouvellement Réalisé en programme au : 31/12/2023	Libellé Matériel	Programmé au contrat	Type Renouvellement	Date réalisation	Montant
66015SE00001 - BANYULS DELS ASPRES - STEP - 3 400 EH / IAN00002620 - Sonde oxygène	Sonde oxygène	Programmé au contrat	TOTAL	15/02/2023	1 087
66226SE00003 - VILLEMOLAQUE - STEP - PASSA 5000 EH / IRP00000279 - Preleveur de sortie	Preleveur de sortie	Programmé au contrat	TOTAL	27/02/2023	3 350
66217SE00002 - TROUILLAS - STEP - 4000 EH / DAM00001282 - Ballon	Ballon	Programmé au contrat	TOTAL	04/03/2023	1 875
66033PR00001 - Relevage - CAMELAS - Bellecroze / GSB00001961 - Pieds d'assise + guides + supports + chaines	Pieds d'assise + guides + supports + chaines	Programmé au contrat	TOTAL	15/03/2023	1 625
66217SE00002 - TROUILLAS - STEP - 4000 EH / IFE00001891 - Débitmètre limitation	Débitmètre limitation	Programmé au contrat	TOTAL	17/03/2023	1 784
66217SE00002 - TROUILLAS - STEP - 4000 EH / IFE00002021 - Débitmètre entrée (DN 200)	Débitmètre entrée (DN 200)	Programmé au contrat	TOTAL	17/03/2023	1 784
66226SE00003 - VILLEMOLAQUE - STEP - PASSA 5000 EH / CSP00000316 - Surpresseur eau industrielle	Surpresseur eau industrielle	Programmé au contrat	TOTAL	17/03/2023	1 784
66033PR00001 - Relevage - CAMELAS - Bellecroze / CCO00000837 - Compresseur	Compresseur	Programmé au contrat	TOTAL	03/04/2023	1 614
66033PR00001 - Relevage - CAMELAS - Bellecroze / VAN00593744 - Electro vanne	Electro vanne	Programmé au contrat	TOTAL	03/04/2023	875
66084SE00001 - FOURQUES - STEP - 1833 EH / SFS00000119 - Racleur dégraisseur	Racleur dégraisseur	Programmé au contrat	PARTIEL	14/04/2023	2 938
66177SE00001 - SAINT JEAN LASSEILLE - STEP - 1300 EH / SDG00000323 - Dégrilleur courbe	Dégrilleur courbe	Programmé au contrat	PARTIEL	14/04/2023	1 700
66126SE00001 - OMS - STEP - 315 EH / GBT00004209 - Garde-corps métallique	Garde-corps métallique	Programmé au contrat	TOTAL	11/05/2023	3 125
66217SE00002 - TROUILLAS - STEP - 4000 EH / BPD00001284 - Pompe LMI	Pompe LMI	Programmé au contrat	TOTAL	02/07/2023	1 500
66210SE00001 - THUIR - STEP - 25000 EH / KIS00003091 - Logiciel de supervision	Logiciel de supervision	Programmé au contrat	PARTIEL	05/07/2023	3 000
66210SE00001 - THUIR - STEP - 25000 EH / KNA00009397 - Automate Programmable Industriel (API)	Automate Programmable Industriel (API)	Programmé au contrat	PARTIEL	05/07/2023	3 000

66126SE00001 - OMS - STEP - 315 EH / GRD00000072 - Sprinckler aspersion lit bactérien	Sprinckler aspersion lit bactérien	Programmé au contrat	TOTAL	17/08/2023	1 125
66210SE00001 - THUIR - STEP - 25000 EH / PCS00031780 - Pompe reprises des graisses	Pompe reprises des graisses	Programmé au contrat	TOTAL	17/08/2023	1 000
66210SE00001 - THUIR - STEP - 25000 EH / PCS00031783 - Pompes injection de polymères 1/2	Pompes injection de polymères 1/2	Programmé au contrat	TOTAL	17/08/2023	1 000
66217SE00002 - TROUILLAS - STEP - 4000 EH / GRC00783489 - Couverture regard analyse hydrocarbures	Couverture regard analyse hydrocarbures	Programmé au contrat	TOTAL	23/08/2023	625
66126SE00001 - OMS - STEP - 315 EH / GBT00007575 - Menuiseries acier	Menuiseries acier	Programmé au contrat	TOTAL	10/10/2023	6 219
66032SE00001 - CALMEILLES - STEP - 150 EH / GBT00005315 - Portail entrée step	Portail entrée step	Programmé au contrat	TOTAL	20/10/2023	1 684
66214SE00002 - TRESSERRE - STEP - 1220 EH / NCA00003974 - Armoire électrique	Armoire électrique	Programmé au contrat	TOTAL	06/12/2023	8 125
66217SE00002 - TROUILLAS - STEP - 4000 EH / IFE00002004 - Débitmètre électromagnétique by-pass (DN 200)	Débitmètre électromagnétique by-pass (DN 200)	Programmé au contrat	TOTAL	06/12/2023	1 970

Envoyé en préfecture le 09/10/2024
Reçu en préfecture le 09/10/2024
Publié le 29/07/2023
ID : 066-246600449-20240926-RPQS2023EP-AU

- *La garantie pour la continuité de service*

Une **garantie** est un renouvellement fonctionnel qui se traduit par un engagement contractuel de garantie de bon fonctionnement des installations. Elle s'applique sans programme contractuel et sans restitution des montants non dépensés en fin de contrat. C'est une « assurance » de bon fonctionnement pour la collectivité.

6652010102 - CC DES ASPRES EU DSP Contrat du : 01/01/2023 au : 31/12/2028 - Clause de renouvellement : G+P Renouvellement Réalisé en garantie au : 31/12/2023	Libellé Matériel	Programmé au contrat	Type Renouvellement	Date réalisation
66210PR00004 - Relevage - THUIR - Camélis / PSB00008159 - Pompe n°2	Pompe n°2	Non programmé au contrat	TOTAL	27/02/2023
66033SE00001 - CAMELAS - STEP - 900 EH / ASG00000244 - Airflot	Airflot	Non programmé au contrat	TOTAL	09/05/2023
66217SE00002 - TROUILLAS - STEP - 4000 EH / ASG00000238 - Turbine immergée Dégraisseur	Turbine immergée Dégraisseur	Non programmé au contrat	TOTAL	12/06/2023
66210SE00001 - THUIR - STEP - 25000 EH / API00001353 - Aéro-flottateur	Aéro-flottateur	Non programmé au contrat	TOTAL	13/07/2023
66226SE00003 - VILLEMOLAQUE - STEP - PASSA 5000 EH / SGT00000154 - Pont racleur	Pont racleur	Non programmé au contrat	PARTIEL	08/12/2023

- *Le renouvellement contractuel des branchements*

VILLE	ADRESSE	DATE REALISATION
CASTELNOU	11 CARRER DEL MITG	06/11/2023
BROUILLA	9 RUE BEAU SOLEIL	12/07/2023
FOURQUES	4 RUE DES TILLEULS	14/04/2023
FOURQUES	7 RUE DU ROUSILLON	05/12/2023
LLAURO	LOTISSEMENT DES CHENES LIEGES- 15 RUE DU MONA	08/11/2023
PASSA	10 RUE DE LA FONTAINE VIEILLE	12/01/2023
PASSA	18 RUE FONT VELLA	27/11/2023
TERRATS	2 RUE DES CEILLETS	01/11/2023
THUIR	19 BIS AVENUS DES SPORTS	08/02/2023
THUIR	8 RUE DES PLATANES	31/10/2023
THUIR	1 RUE DES OLIVIERS	04/12/2023
TRESSERRE	2 RUE DES PLACETTES	23/01/2023
TROUILLAS	15 RUE DES CAVES	19/01/2023
TROUILLAS	RUE DES ALZINES	05/04/2023
TROUILLAS	3 RUE DEL CORTAL	13/11/2023

15 branchements ont été renouvelés en 2023.

Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif

TAUX DE BOUES EVACUÉ SELON LES FILIÈRES CONFORMES

Pour tous les ouvrages d'épuration 100% des boues sont évacuées selon les filières conformes.

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompages... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

P202.2B: Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux				
Condition d'acquisition	Code SISPEA	Descriptif	Résultats	Note
PARTIE A : plan des réseaux				
Sur 10 points	VP.250	Existence d'un plan du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	OUI	10 points
Sur 5 points	VP.251	Mise à jour au moins annuelle des plans du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	OUI	5 points
Total Partie A :			15 points / 15 points	
PARTIE B : Inventaire des réseaux				
	VP.238	Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	OUI	
	VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux d'eaux usées à partir d'une procédure formalisée pour les informations relatives aux tronçons de réseaux.	OUI	
Si les 2 conditions précédentes sont « Oui » alors les indicateurs suivants ont 10 points chacun. Les 5 points restants sont répartis ainsi : <60%=0 ; >60%=1 ; >70%=2 ; >80%=3 ; >90%=4 ; >95%=5 points				
Sur 15 points	VP.253	Pourcentage de connaissance des informations structurelles	97,31%	15 points
		Linéaire de réseau eaux usées avec diamètre / matériau renseigné pour l'année 2023 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")	153,99	Km
Sur 15 points	VP.255	Pourcentage de connaissance de l'âge des canalisations	98,45%	15 points
		Linéaire de réseau eaux usées avec période de pose renseignée pour l'année 2023 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")	155,79	Km
Pour évaluer		Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")	158,238	Km
Total Partie B :			30 points / 30 points	
Pour comptabiliser le total de la partie B, la partie A doit être à 15 points				
PARTIE C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux				
Calcul de VP.256 : Sur 10 points à partir de 50%				
Les 5 points restants sont répartis ainsi : <60%=0 ; >60%=1 ; >70%=2 ; >80%=3 ; >90%=4 ; >95%=5 points				
Sur 15 points	VP.256	Connaissance de l'altimétrie des canalisations	12,51%	0 points
		Linéaire de réseau eaux usées avec altimétrie renseigné au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")	19,8	Km
Pour évaluer		Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")	158,238	Km
Sur 10 points	VP.257	Localisation complète de tous les ouvrages annexes du réseau d'eaux usées	OUI	10 points
Sur 10 points	VP.258	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	OUI	10 points
Sur 10 points	VP.259	Mention du nombre de branchements pour chaque tronçon (entre 2 regards de visite) du réseau d'eaux usées	NON	0 points
Sur 10 points	VP.260	Localisation et identification complète des interventions et travaux sur le réseau d'eaux usées	OUI	10 points
Sur 10 points	VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau d'eaux usées et récapitulatif des travaux réalisés à leur suite	OUI	10 points
Sur 10 points	VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux		10 points
		Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement en eaux usées	OUI	
		Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement en eaux usées	NON	
Total Partie C :			50 points / 75 points	
Pour comptabiliser le total de la partie C, la somme des parties A+B doit être à minima de 40 points				
P202.2B		VALEUR DE L'INDICE	85 points / 120 points	

■ Financement des investissements du service de l'assainissement collectif

■ TRAVAUX EN COURS/ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Communes	Opérations	Montants
CCA	Schéma Directeur d'Assainissement Communautaire	570 000,00
TRE	Step TRESSERRE - bilans + Etude Extension STEP	37 035,40
SJL	Step SJL - bilans + Etude Extension STEP	37 035,40
TOR	Step TORDERES - Etude Extension STEP	25 000,00
MON	Assainissement regroupé des Hostalets	365 000,00
THU	Assainissement Ferme école	360 000,00
BDA	Avenue de la Gare - ETUDES et TRAVAUX	158 141,20
FOU	Av du vallespir (depuis foyer rural)	25 869,61
TER	Rues du figuier / des oiseaux	170 000,00
THU	Bd Jaurès - RÉHABILITATION RESEAU	20 000,00
TRE	Rues du Marché / Eglise / Placette marché...	20 000,00
VIL	Avenue des Pyrénées	110 000,00
		1 328 081,61

■ **ETAT DE LA DETTE**

Envoyé en préfecture le 09/10/2024
 Reçu en préfecture le 09/10/2024
 Publié le
 ID : 066-246600449-20240926-RPQS2023EP-AU

L'état de la dette au 31 décembre 2023 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2020	2021	2022	2023
Encours de la dette au 31 décembre	4 274 577,34	3 983 859,52	3 684 562,25	3 376 297,29
Remboursements au cours de l'exercice	448 451,51	448 451,51	446 421,41	447 891,47
dont en intérêts	157 733,70	157 733,70	147 124,14	139 626,53
dont en capital	290 717,81	290 717,81	299 297,27	308 264,94

■ **AMORTISSEMENTS REALISES**

	2020	2021	2022	2023
Montant de la dotation aux amortissements	645 232,28	661 387,28	<i>Rejet Trésorier</i>	<i>Report</i>

■ **PRESENTATION DES PROJETS A PRÉVUS EN VUE D'AMÉLIORER L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE**

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le

ID : 066-246600449-20240926-RPQS2023EP-AU

Communes	Opérations	Montants
CCA	Schéma Directeur d'Assainissement Communautaire	570 000,00
TRE	Step TRESSERRE - bilans + Etude Extension STEP	37 035,40
SJL	Step SJL - bilans + Etude Extension STEP	37 035,40
TOR	Step TORDERES - Etude Extension STEP	25 000,00
MON	Assainissement regroupé des Hostalets	365 000,00
THU	Assainissement Ferme école	360 000,00
THU	Bd Jaurès - RÉHABILITATION RESEAU	20 000,00
TRE	Rues du Marché / Eglise / Placette marché...	20 000,00
		864 070,80

■ Prix global de l'eau et de l'assainissement

Envoyé en préfecture le 09/10/2024
 Reçu en préfecture le 09/10/2024
 Publié le []
 ID : 066-246600449-20240926-RPQS2023EP-AU

La fiche ci-dessous présente le prix global de l'eau et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³.

■ PRIX GLOBAL SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES

Eau potable	Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES. D.S.P. du 01/01/2023 avec la société SAUR Tarif domestique : CC ASPRES
Assainissement collectif	Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES. D.S.P. du 01/01/2023 avec la société SAUR Tarif domestique : CC ASPRES

Prix global eau potable + assainissement collectif pour un abonné consommant 120 m³

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	1 ^{er} jan 2022	1 ^{er} jan 2023	1 ^{er} jan 2024	Évolution 2023/2024
Part de l'exploitant						
du service d'eau potable	114,25 €	114,89 €	120,63 €	118,70 €	137,08 €	+15,49%
de l'assainissement collectif	112,44 €	113,10 €	117,99 €	124,28 €	143,91 €	+15,79%
Part de la collectivité						
pour le service d'eau potable	108,80 €	111,20 €	113,60 €	126,40 €	127,60 €	+0,949%
pour l'assainissement collectif	114,00 €	115,20 €	116,40 €	117,60 €	118,80 €	+1,02%
Agence de l'eau						
Redevance de pollution domestique	32,40 €	33,60 €	33,60 €	33,60 €	34,80 €	+3,571%
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,00 €	18,00 €	19,20 €	19,20 €	19,20 €	0,00%
Autre tiers						
pour le service d'eau potable	14,40 €	14,98 €	14,98 €	14,98 €	13,20 €	-11,86%
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
TVA						
pour le service d'eau potable	14,84 €	15,10 €	15,55 €	16,15 €	17,20 €	+6,47%
pour l'assainissement collectif	24,44 €	24,63 €	25,36 €	26,11 €	28,19 €	+7,98%
Total TTC						
pour le service d'eau potable	284,69 €	289,77 €	298,36 €	309,82 €	329,88 €	+6,47%
pour l'assainissement collectif	268,88 €	270,93 €	278,95 €	287,19 €	310,10 €	+7,98%
TOTAL TTC GLOBAL	553,57 €	560,71 €	577,30 €	597,01 €	639,98 €	+7,20%

Prix TTC théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

4,61 €/m³ pour 2020
 4,67 €/m³ pour 2021
 4,81 €/m³ pour 2022

4,98 €/m³ pour 2023
 5,33 €/m³ pour 2024

ÉDITION 2024

L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE VOUS INFORME

La fiscalité sur l'eau a permis une nette amélioration de la qualité de nos rivières

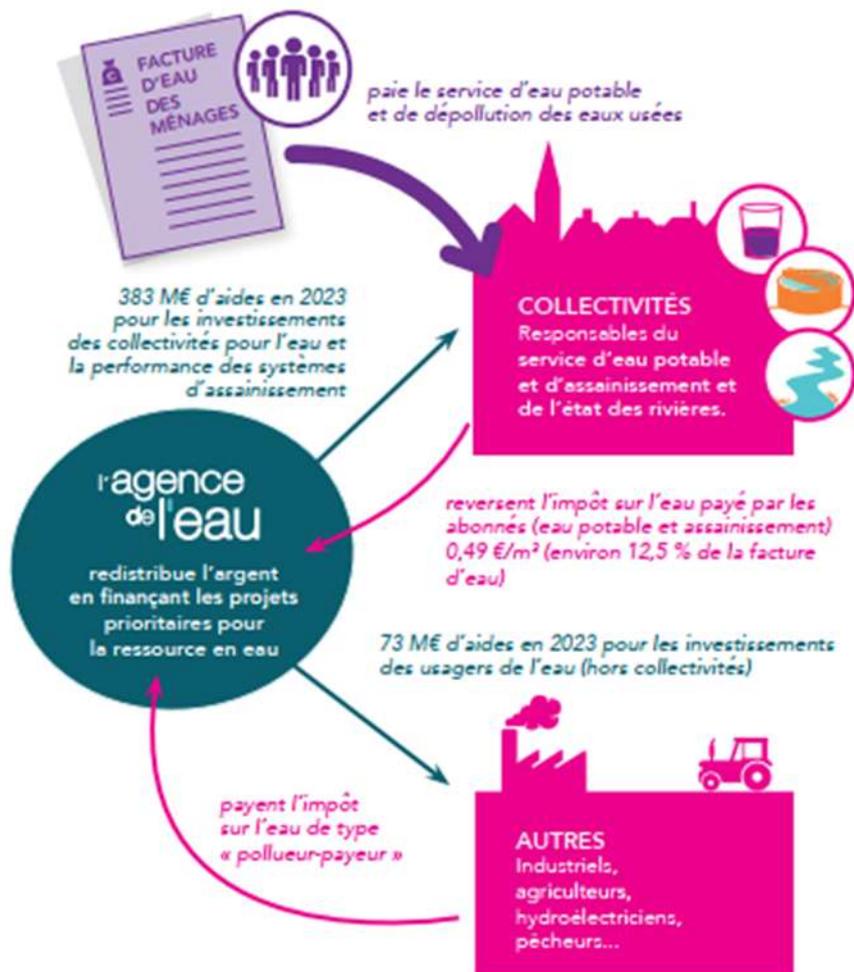
Grâce à cette fiscalité sur l'eau la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de 3,95 € TTC/m³ et de 4,30 € TTC/m³ en France*. Environ 12,5 % de la facture d'eau sont constituées de redevances fiscales payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, s'adapter au changement climatique, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des zones humides et des milieux marins.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'État sous tutelle du Ministère de la transition écologique, spécialisé dans la protection de l'eau.

*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sipea 2021.



**SAUVONS
L'EAU!**

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2023

60% des aides* attribuées en 2023 contribuent à l'adaptation des territoires au changement climatique.

► Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (84,6 millions €)

590 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) permettent d'économiser 6,75 millions m³, soit la consommation annuelle d'une ville de 123 000 habitants.

► Pour sécuriser l'alimentation en eau potable (36,7 millions €)

90 opérations ont bénéficié de l'aide de l'appel à projets lancé pour accompagner la mesure 14 du Plan eau.

► Pour dépolluer les eaux (135 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

32 stations d'épuration parmi les plus importantes pour le milieu et 74 autres stations, notamment dans les territoires ruraux, aidées pour environ 27,6 M€. L'agence aide aussi les territoires ruraux à rattraper leur retard d'équipement en matière d'eau potable et d'assainissement (79,5 M€). La lutte contre les pollutions par temps de pluie a représenté 59,2 M€ d'aides.

► Pour réduire les pollutions industrielles (10 millions €)

6 119 kg de micropolluants supprimés dans les émissions industrielles.

► Pour lutter contre les pollutions par les pesticides et les nitrates et protéger les ressources destinées à l'alimentation en eau potable (7,3 millions € pour les captages prioritaires et ressources stratégiques pour le futur et 4,9 millions € pour l'agriculture)

7 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont engagé un plan d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des fertilisants. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les coûts pour rendre potable une eau polluée. 4,9 millions € consacrés à la profession agricole pour supprimer ou réduire les pesticides (matériel, paiements pour services environnementaux, expérimentations et animation agricole).

► Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et milieux marins, et préserver la biodiversité (85,5 millions €)

53,8 km de rivières restaurées et 85 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges, ouvrages en rivière...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, et les poissons et sédiments de circuler. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel. 2 630 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide.

L'agence intervient également au profit de la mer Méditerranée. Elle a notamment financé des opérations permettant la réduction des pressions dues aux mouillages des bateaux de plaisance sur 2 ha d'herbiers.

► Pour la solidarité internationale (5,3 millions €)

60 opérations engagées dans le cadre de coopérations décentralisées permettant de développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans 20 pays en développement.

* incluant des crédits versés par l'État (Fonds vert et rénovation des canalisations d'eau potable).

L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

2024

Pour les ménages, les redevances (sur l'eau potable et l'assainissement collectif) représentent environ 12,5 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 39,5 € par mois pour sa facture d'eau, dont 4,9 € par mois pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentées toutes les catégories d'utilisateurs de l'eau, y compris les consommateurs.

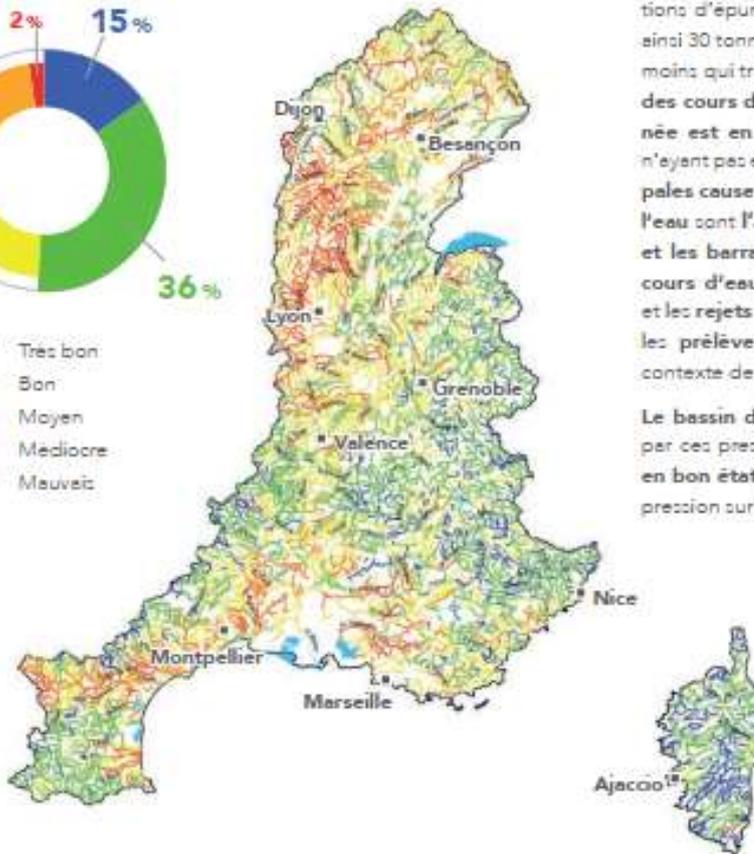
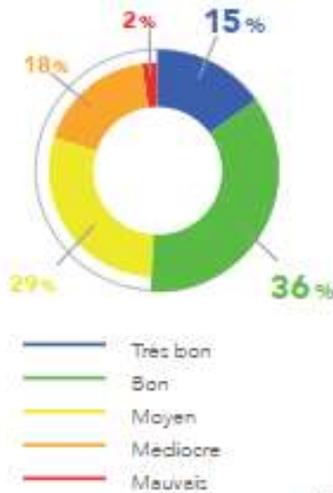
UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES



- Ces montants n'intègrent pas les crédits fonds vert versés par l'État pour accompagner la stratégie nationale biodiversité (SNB 2030) et la renaturation des villes et des villages.
- **Solidarité envers les communes rurales**: l'agence de l'eau soutient, à des taux très préférentiels, les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.
- **L'agence de l'eau contribue également au financement** de l'Office français de la biodiversité (OFB) et des parcs nationaux. Le montant de cette contribution pour 2024 s'élève à 103,1 M€.

QUALITÉ DES EAUX

État écologique des cours d'eau
 Données 2021



Le nombre de cours d'eau en bon état physico-chimique a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

Cette nette amélioration est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'écote ammoniacal par jour en moins qui trencitent à l'aval de Lyon. La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état. Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent les cours d'eau, les pollutions par les pesticides et les rejets de substances toxiques ainsi que les prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique.

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 91 % de ses rivières sont en bon état. Toutefois, un accroissement de la pression sur le ressource en eau est constaté.

La qualité des rivières sur smartphone et tablette



Appli qualité rivière

Découvrez l'état de santé des rivières en France avec l'application mobile de l'agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15,5 millions d'habitants
- > 20 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- > 330 000 habitants permanents
- > 3,4 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes